



Ressources durables
de nos territoires

Obtenir le « Bonus Haies » en 2026

Cette aide soutient la **gestion durable** des haies certifiées Label Haie et s'adresse aux exploitations disposant d'un linéaire minimal de haies.

Grâce au « Bonus Haies » :
renforcez le rôle de vos haies comme atout stratégique et économique pour votre ferme.

**+ 20 €/
hectare !**

Pourquoi s'engager ?

- Une aide PAC valorisant vos haies
- Réduire les coûts de gestion des haies dans le temps
- Renforcer la résilience de votre exploitation
- Développer vos possibilités de valorisation des haies

Deux conditions pour prétendre au « Bonus Haies » :

CONDITION 1 : 6% DE HAIES PAR SAU

→ Votre linéaire de haies doit représenter au moins 6 % de la SAU, dont 6 % sur les terres arables.

Soit environ de 30 mètres linéaires de haies/ha. Pour 100 ha de SAU, il faut au moins 3 km de haies.

Cas particulier : si votre exploitation est composée à 100 % de prairies, la condition sur les terres arables ne s'applique pas.

Comment vérifier votre % IAE haie :

Téléchargez, à tout moment sur Télépac le récapitulatif de la déclaration relative aux éléments favorables à la biodiversité (écorégime et BCAE8).

Vos haies doivent être déclarées dans le dessin des îlots du RPG en SNA pour être prises en compte.

Vous pouvez modifier vos SNA directement sur votre déclaration PAC (consultez le [guide Télépac](#)).

CONDITION 2 : AVOIR LE LABEL HAIE

Le Label Haie, qui garantit la gestion durable des haies est la seule certification reconnue pour obtenir le « Bonus Haies ».

→ Suis-je éligible au Label Haie ?

[Auto-évaluez vous en ligne en 10 minutes !](#)

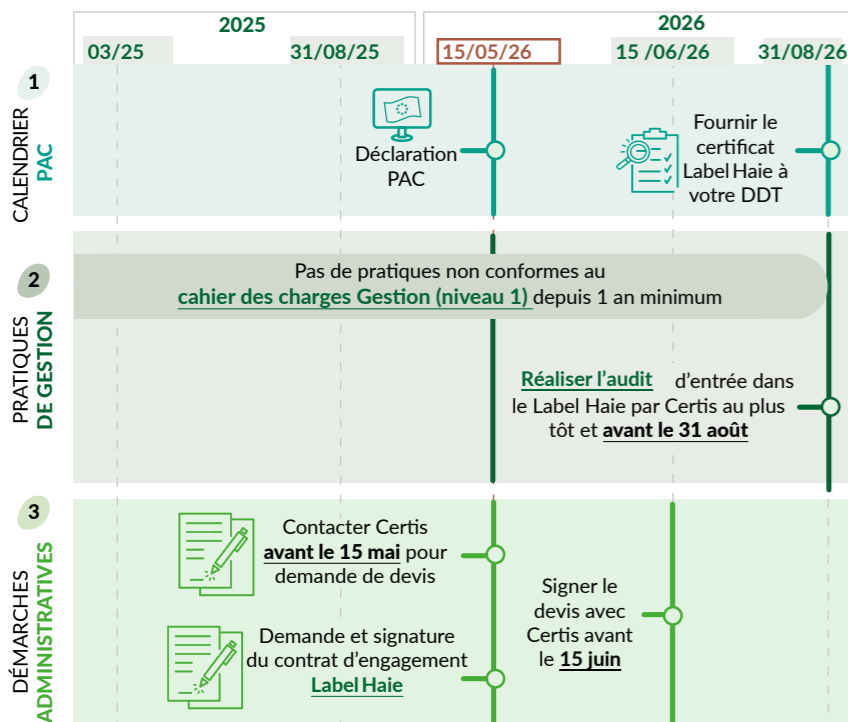
[Les critères à respecter pour entrer dans le Label Haie](#)



→ Un cahier des charges illustré & accessible

Règles de cumul : Ne pas être engagé dans la voie IAE de l'écorégime, dans une MAEC haie (74.04), dans un PSE Agence de l'eau sur la haie et sa gestion durable.

Les dates clés pour obtenir le « Bonus Haies » :



À SAVOIR :

Pour bénéficier du Bonus en 2026, adaptez vos pratiques dès cet hiver.

L'audit d'entrée dans le **Label Haie** est rétroactif et valide la certification uniquement si le cahier des charges a été respecté sur l'année écoulée. Si des travaux sont prévus en fin d'hiver sur vos haies, il est donc nécessaire d'appliquer le cahier des charges dès maintenant.

Évaluez-vous avant de prévoir l'audit : nous vous conseillons de procéder à une auto-évaluation approfondie ou de réaliser un pré-audit (2 heures) avec un conseiller.

Contactez Certis le plus tôt possible : les demandes sont généralement nombreuses au printemps, ce qui peut entraîner des délais.

Votre contact Certis :
Émilie Bellier certis@certis.com.fr

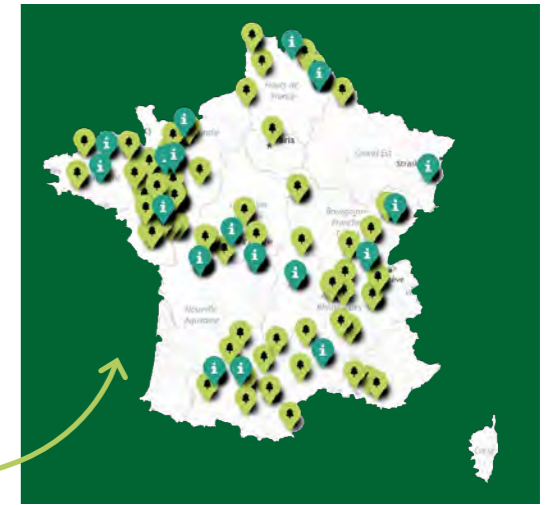
Obtenir le « Bonus Haies » : vous n'êtes pas seuls !

→ Être accompagné dans la démarche

Pour être accompagné, contactez :

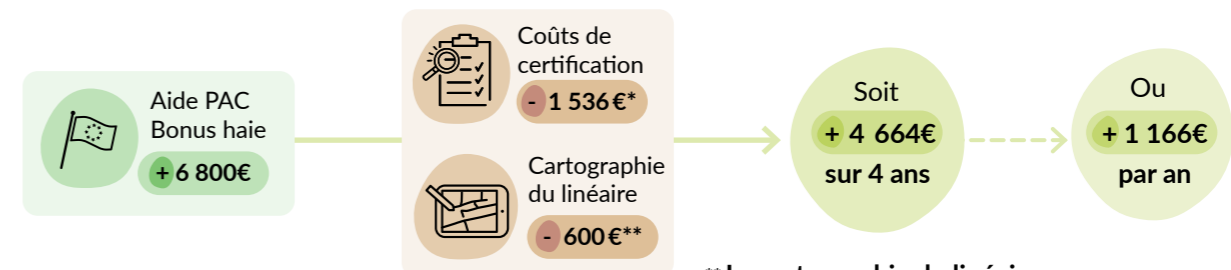
- Les référents régionaux Label Haie pour répondre à toutes vos questions
- Les auditeurs Label Haie, qui peuvent vous accompagner et réaliser des audits tests (pré-audit en 2 heures).

[La liste des auditeurs et des référents régionaux](#)



Quel bilan économique du « Bonus Haies » sur ma ferme ?

Bilan du Bonus sur 4 ans pour une ferme de 85ha avec 3,5km de haies :



*La certification rassemble les coûts payés à Certis (567,50€ tous les 2 ans) et une redevance au Label Haie (100€ par an)

** La cartographie du linéaire : Obligatoire dans le Label (à réaliser sous deux ans), elle vous permet de bénéficier d'un état des lieux de vos haies et de conseils de gestion.

La gestion durable : des gains complémentaires au Bonus

Optimisation du temps et des coûts de taille : Entretien régulièrement ses haies pour limiter leur emprise à un coût en temps et en argent. La gestion durable permet de les réduire drastiquement en évoluant vers des pratiques plus adaptées et efficaces.

Valorisation de la production de bois :

Le bois des haies peut être utilisé de différentes manières :

- **En élevage :** production de litière, qui se substitue avantageusement à la paille.
- **Autoconsommation de bois énergie** pour l'autonomie énergétique de la ferme.
- **Commercialisation de bois-énergie :** dans de nombreux territoires, des filières locales permettent de valoriser le bois. Des énergéticiens prévoient d'augmenter leur approvisionnement Label Haie dans les années à venir.

1 120 € économisés chaque année

+ 2 720 €/an pour une litière mixte rapport à une litière 100% paille, pour 60 bovins.

95% de gain de temps pour le paillage avec une litière 100% plaquette issue de haies.

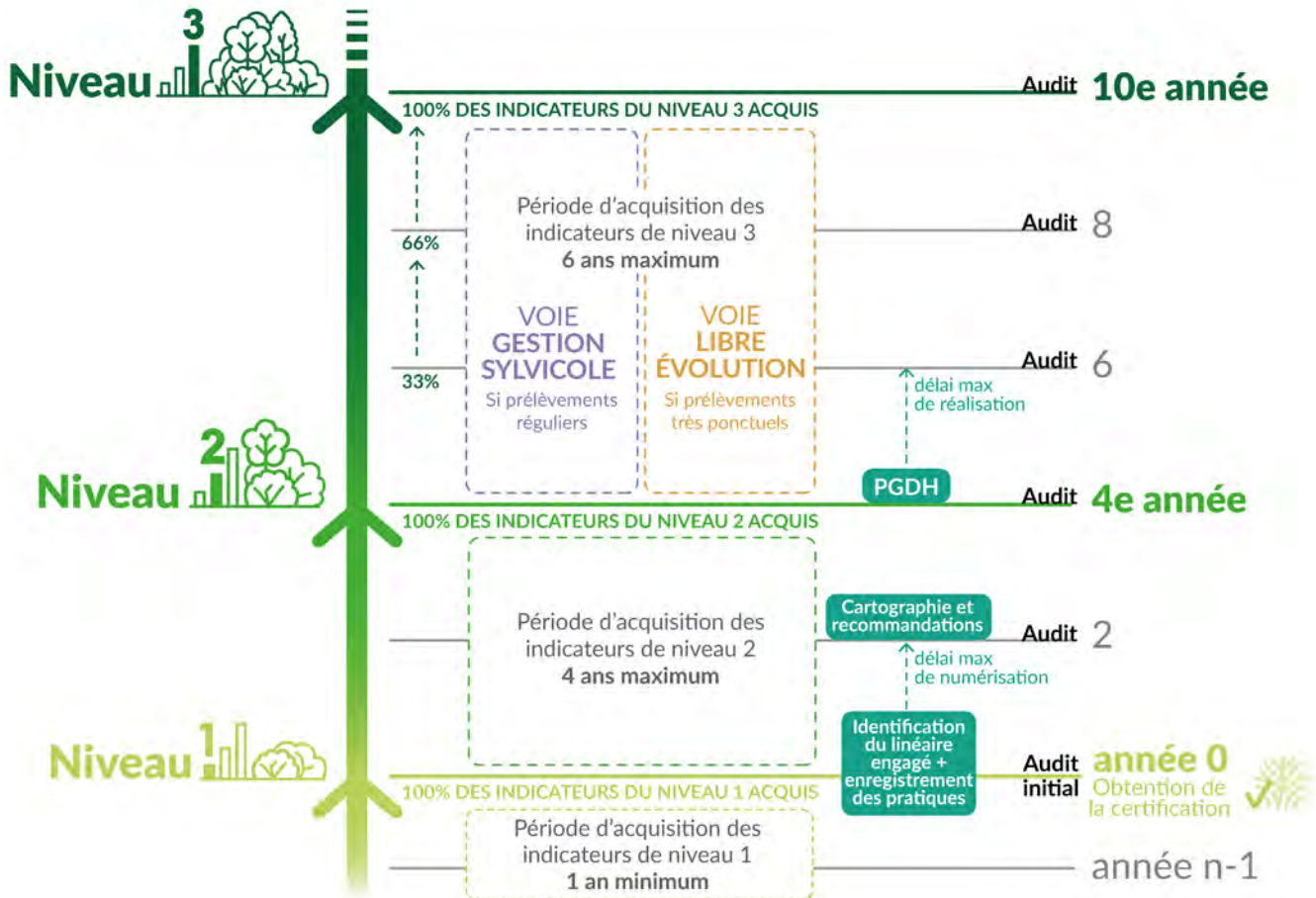
+ 7 730 €/an d'économies d'énergie pour une ferme avec 3,5km de haies

+ 513 €/an par la vente de plaquette bois déchiquetée, pour une ferme avec 3,5km de haies

Le Label Haie : un outil pour la gestion durable des haies

Trois niveaux pour avancer pas à pas

Le Label Haie comporte trois niveaux d'exigence. Vous commencez au niveau 1, puis progressez les années suivantes. Cette montée en compétence est obligatoire mais pensée de manière réaliste.



→ Dans le cas d'une sortie volontaire

La certification Label Haie n'impose pas un engagement sur plusieurs années. Cependant en cas de sortie, vous **ne serez plus éligible au Bonus Haies**.

→ Le Label Haie s'applique à plusieurs types de haies et à plusieurs modes de gestion



Jeunes Haies

Le Label prévoit des critères spécifiques pour accompagner le développement des jeunes haies plantées ou en régénération naturelle



Gestion Sylvicole

La gestion sylvicole prévoit des coupes et des prélèvements réguliers sur la haie (recépage, abattage), permettant sa régénération et la récolte du bois.



Libre Évolution

La libre évolution prévoit peu ou pas de coupes ou de prélèvements et permet une régénération naturelle de la haie, en lui laissant davantage de largeur.

Le Label Haie est soutenu par :



Label Haie

Ressources durables de nos territoires